



Sommaire :

Le mot du président

La position de
LIBRE FORÊT
face aux incendies
de forêt.

L'arbre mort, source
de vie

Les nouvelles du
sous-bois

Retrouvez-nous

Le Mot du Président

Un été sous le signe de la chaleur, du soleil, du manque d'eau et du risque d'incendie accru en forêt.

Les forêts en libre évolution sont peut-être le rempart contre les incendies (voir article sur les feux de forêt).

Les forêts sont d'une importance primordiale pour la biodiversité planétaire. Elles procurent depuis

des millénaires alimentation, remèdes naturels contre les maladies, bois de construction. Elles sont aussi inspiratrices des écrivains, artistes, de spiritualité (voir les Celtes et leurs rapports aux arbres).

Elles participent également à la fixation du carbone.

Bref, elles nous apportent beaucoup.

Sommes-nous à la hauteur de ce qu'elles nous apportent ?

Nous exerçons une pression énorme sur les forêts qui sont nos alliées et cela limite la possibilité d'exprimer totalement leurs fonctionnalités par le sort que nous leur faisons subir (exploitation outrancière voire extractivisme : bois, gibier, autres végétaux). Nous devons bien admettre qu'avec 68 millions d'habitants en 2023, on ne peut plus prélever la même quantité qu'à 46 millions comme en 1960 sur un même territoire.

C'est la raison d'être de LIBRE FORÊT : faire en sorte que les forêts de Lorraine soufflent un peu et reprennent du poil de la bête, en faisant prendre conscience que rien ne va plus en forêt.

Cet objectif est très ambitieux car il nécessite des fonds que nous avons du mal à collecter, et la double peine est aussi de trouver les forêts qui réunissent les conditions fixées par notre charte. Mais je tiens ici à vous rassurer, nous sommes très nombreux derrière ce concept, et je vous en remercie.

Nous mettons d'ailleurs tout en œuvre afin de résoudre cette équation et espérons vraiment bientôt concrétiser ce travail.

Début juin, nous avons finalisé un achat sur la commune de Novéant-sur-Moselle et le propriétaire a fait généreusement un don du même montant à l'association, nous le remercions vivement. Nous présentons ici nos très sincères condoléances à son épouse, il s'en est allé quelques jours plus tard.

Nous vous donnons rendez-vous le 11 novembre 2023 devant la mairie de Messein à 14h00 afin de vous présenter et visiter une vieille forêt et les différents stades de son évolution. Nous nous ferons un plaisir de vous commenter une balade dans une forme de tillaie-ébrablaie sur éboulis non exploitée depuis des dizaines d'années.

Merci de vous inscrire via le bulletin d'inscription ci-joint. Attention, nous limitons les inscriptions à 25 personnes.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été, et de belles balades forestières.

Jean-François Petit

La position de LIBRE FORÊT face aux incendies de forêts.

Les incendies de forêts ont toujours existé, depuis la nuit des temps. Certaines forêts et espèces végétales nécessitent le passage du feu pour germer ou se reproduire, ces espèces sont dites pyrophiles (ciste, arbousiers, séquoia par ex). D'autres arbres résistent bien au passage du feu, cela étant possible grâce à leurs feuilles très coriaces (chêne liège, chêne vert etc), ce sont les sclérophytes.

Depuis peu, les incendies de forêts se multiplient et sont de plus en plus puissants, on les appelle même des méga-feux. Plus de 92% d'entre eux sont d'origine anthropique, souvent liée à la négligence humaine, les autres étant d'origine naturelle.

Notre association désire montrer que ces incendies ne sont pas forcément inéluctables et que le bouc émissaire n'est pas celui que l'on veut nous faire croire.



L'origine des feux en France est multi-causale, voici la liste non exhaustive des causes : les mégots, l'insouciance, les barbecues, les étincelles générées par du matériel agricole et forestier, les pyromanes, les incendiaires etc... et plus généralement inattention et méconnaissance des méfaits induits.

Pour contrer ces problèmes, un gros effort pédagogique doit être fait sur ces aspects et bien entendu un travail de fond doit être réalisé en mettant en parallèle les devoirs de chacun et les risques encourus personnellement et pour l'ensemble du vivant. Il faut évoquer et sensibiliser nos concitoyens tout au long de l'année et pas seulement lorsque le risque maximum est là.

En France, les incendies de 2022 ont essentiellement ravagé des espaces forestiers où le pin maritime est roi. La forêt de Gascogne est très rentable car jusque-là relativement préservée des incendies (sauf en 1949 où 52000 ha ont brûlé). Ce type de forêt artificialisée, aménagée et récente, créée de toutes pièces, est rendue très vulnérable face aux risques naturels de type tempête ou incendie. En effet, les arbres ont tous le même âge, la même taille, il n'y a pas de sous-bois ni d'essences feuillues qui ralentiraient la vitesse de propagation du feu. Le pin, et les résineux en général, s'enflamment très facilement, et sont vite transformés en torches grâce aux terpènes contenus dans les aiguilles et à la résine qui attise le feu. La répétition des incendies est préjudiciable, le facteur le plus important étant la fréquence des incendies et non leur intensité. La preuve, quelques mois après le violent incendie de la Teste de Buch, la végétation réapparaissait. La libre évolution n'est pas forcément source de vulnérabilité, on a vu des incendies être stoppés face à des zones en libre évolution ou ralentir leur progression, comme sur l'île de la Goméra aux Canaries.

Pourquoi ?

Face à des plantations monospécifiques, le feu a de quoi être alimenté. Par contre, face à des essences variées et à de gros arbres (même morts), le feu a moins de carburant utilisable de suite, permettant aux pompiers de travailler dans des circonstances plus favorables puisque le feu ralentit.



Il faut absolument agir sur la prévention, faire plus de campagnes de sensibilisation envers le public et auprès des travailleurs forestiers, mais aussi contenir le tourisme de masse.

Et maintenant, passons en revue les bonnes pratiques en matière de protection, idéalement :

- Interdire les constructions anarchiques en tout lieu et à proximité des forêts (voir avec les PLUI), il faut donc aussi adapter les politiques publiques via les documents d'urbanisme (SCOT)
- Aménager des ruptures de combustibles dans les zones à risque en plantant par exemple des feuillus résistants.
- En période critique, interdire les bivouacs, les barbecues, la cigarette en forêt, ce qui est déjà fait mais de façon peu coercitive.

En résumé, il serait bon d'instaurer un code de bonnes pratiques collectives, afin de faire baisser la vulnérabilité des forêts face aux feux.

Il est nécessaire aussi de préserver des espaces de la sur-fréquentation, et d'assurer l'entretien aux abords de sa maison lorsqu'il y a interface forêt-habitat.

Pour conclure, changeons notre rapport à la nature en arrêtant de penser l'homme au centre du monde comme maître absolu.

Et revenons à des concepts terre à terre : la nature doit rester au centre de nos préoccupations.

Toul le 3/07/2023

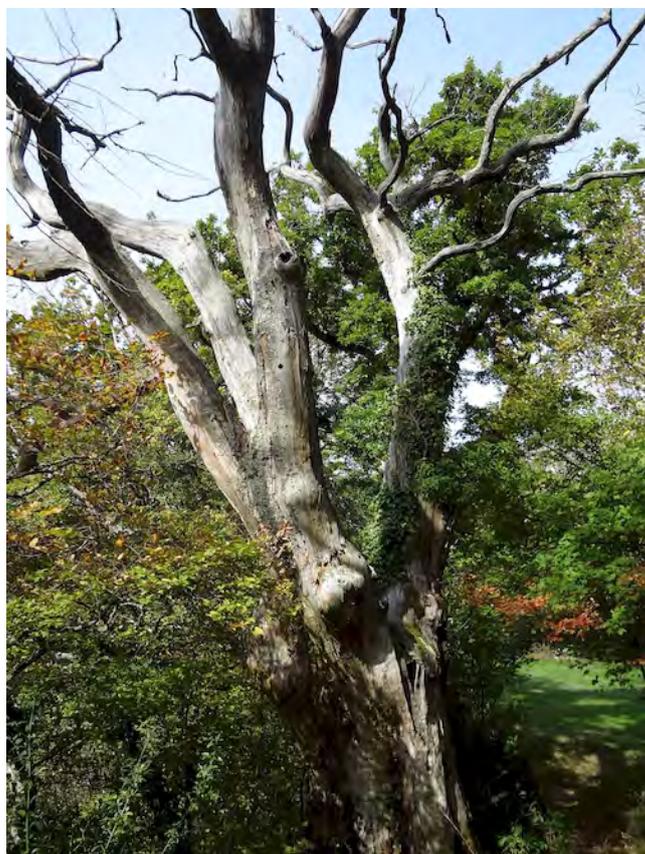
Jean-François Petit

L'arbre mort, source de vie

Un arbre met de nombreuses années après sa mort pour retourner à la terre. Il passe par plusieurs étapes qui toutes présentent un intérêt pour certaines espèces animales ou végétales, favorisant ainsi la biodiversité. Nous allons faire court et résumer ces phases qui peuvent atteindre plusieurs dizaines d'années.

Un arbre meurt souvent lentement, les signes précurseurs peuvent être nombreux : sciure de bois et fourmis à la base du tronc, brunissement sous l'écorce, présence de champignon orange sur le tronc, lierre qui envahit le houppier (le lierre, ami de l'arbre, n'atteint jamais la cime d'un arbre en pleine santé) ...

Quand l'arbre est sec et sans feuilles... le doute n'est plus permis !



Le bois mort accueille alors les insectes saproxyliques et/ou xylophages, les premiers arrivés sur le lieu du festin : ce sont des coléoptères qui s'attaquent à l'écorce. Ils attirent les pics qui en sont friands. Les loges à pics favorisent alors l'implantation des champignons (et servent parfois de nid !). L'écorce dégagée attirera d'autres insectes foreurs de galeries (la seconde vague !).





Dans un deuxième temps l'arbre commence à se décomposer et il va perdre ses branches que l'on retrouvera au sol. Il finira par devenir ce que l'on nomme bien à propos une « chandelle » ou « arbre chandelle ». Dans cette phase, la palette des insectes présents se modifie et s'élargit et plusieurs espèces profitent des galeries et du bois décomposé (des xylophages secondaires).

Le nombre d'espèces saproxyliques est de l'ordre de 5000 pour les champignons et 2500 pour les coléoptères. Et environ 30% des espèces forestières sont dépendantes du bois mort ou dépourissant, à un moment de leur cycle de vie.



L'arbre mort qu'il soit debout ou abattu est tout aussi utile.



Plus tard, souvent le tronc se brise et il n'est pas rare de découvrir un moignon debout et la partie haute couchée au sol. Le bois au sol, humidifié, commence alors à se désagréger, accueillant, entre autres, des arthropodes (animaux au corps segmenté). Et les autres sont toujours là ! C'est dire la faune présente !



Les organismes du sol s'introduisent alors dans le bois : lombrics, gastéropodes, cloportes... broient les particules qui deviennent accessibles aux micro-organismes et aux champignons qui finissent le travail pour fabriquer l'humus.

Et durant toutes ces phases, des espèces prédatrices viennent s'alimenter auprès de tous ces organismes présents dans le bois.

Bon appétit !

Un arbre mort est plus vivant que vivant !

Jean-Marc Colin

Les nouvelles du sous-bois

PARTICIPATION À LA NUIT DES FORÊTS LE 11 JUIN : trop peu de visiteurs mais quelques contacts intéressants. Une intervention sur le terrain a été faite conjointement avec Lorraine Nature Environnement sur la libre évolution en forêt privée.
Ci-contre : Pascal, administrateur.



PARTICIPATION À DÉSIR DE NATURE LE 4 JUIN : parc du Charmois à Vandoeuvre. Un public averti, donc avec des échanges riches (mais peu nombreux). Ci-dessus à gauche le Président et à droite François, membre fondateur.

FÊTE DE L'AUTOMNE À CONTREXÉVILLE : nous y serons le dimanche 24 septembre 2023. Le thème de cette année : les forêts !

<https://www.sortir-grand-est.fr/32435/contrexeville/temps-fort-de-la-9e-fete-de-l-automne.html>

ACHAT DES PARCELLES DE NOVÉANT : la vente a été signée le 2 juin avec Maître Benoît HARTENSTEIN*, que nous remercions pour la remise de ses honoraires. 2 parcelles pour 35 ares. Les propriétaires nous ont reversé, comme convenu, l'équivalent du prix. Pour rappel, seule une association d'utilité publique peut recevoir des dons immobiliers directs. Le coût pour Libre Forêt se limite donc aux frais d'acquisition. Un grand merci à nos donateurs. Nous avons rencontré à plusieurs reprises ce couple et le décès récent de Monsieur nous a fortement attristé. Nous gardons le souvenir d'un homme intéressant, généreux, cultivé et charismatique.



*initiateur et grand promoteur des ORE



JAULNY : à terme, la forêt que nous souhaitons préserver pourrait être acquise par le CEN qui la donnerait en gestion à LIBRE FORÊT (conservation et suivi scientifique). L'opération est toujours en cours de négociation entre la préfecture et le CEN, la commune, l'agence de l'eau, et Libre Forêt. L'origine des fonds est encore à préciser.

SORTIE : Nous organisons le 11 novembre à 14h, une découverte d'une forêt en libre évolution à Messein. Cette promenade nous permettra d'aborder la libre évolution : établissement de la forêt, sa croissance, son apogée, son effondrement puis sa régénération. Le groupe sera limité à 25 personnes maximum. Merci de vous inscrire par un message à libreforet@free.fr.

Nous vous redonnerons l'information prochainement.

ADHÉSIONS 2023 : 126 adhésions à fin juillet (91 renouvellements et 35 nouvelles). Le taux de renouvellement est de 57% au 31/07. Le nombre d'adhésions 2023 devrait dépasser celui de 2022 (160 à fin décembre).

Lien pour la cotisation 2023 : <https://www.helloasso.com/associations/libre-foret/adhesions/bulletin-d-adhesion-2023>

Merci à tous nos soutiens !

Et n'oubliez pas de parler de nous autour de vous !



Retrouvez-nous :



Sur notre site, régulièrement alimenté : articles et vie de l'association

<https://libreforet.fr>



Sur Facebook:

<https://www.facebook.com/LIBRE-FOR%C3%8AT-113933544538565>



Sur notre site YOUTUBE

[LIBRE FORÊT - YouTube](#)



Sur Instagram :

<https://www.instagram.com/libreforet/>

